

# La famille CROQUET de BEAUBOIS

Bernard Croquet de Beaubois

(février 2026)

## La famille Crocquet aux Antilles

Cet article qui concerne plus particulièrement la famille Crocquet aux Antilles (de 1655 à 1830 environ) est extrait du livre numérique *Histoire de la famille Cro(c)quet de Beaubois* accessible à l'adresse <https://sites.google.com/view/famille-croquet-de-beaubois/accueil>.

Ce livre de plus de 300 pages est complété par environ 500 annexes constituées pour la plupart de documents originaux provenant d'archives familiales non publiées ainsi que d'archives officielles [« Archives nationales (Paris et ANOM), archives départementales, actes notariés, ...】 ; il s'appuie également sur des ouvrages tels les *209 familles subsistantes à La Martinique* d'Eugène Bruneau-Latouche et de Chantal et Philippe Cordiez, les *Familles diverses de la Martinique* d'Eugène Bruneau-Latouche ainsi que les *Personnes et familles à la Martinique au XVII<sup>e</sup> siècle* de Jacques Petitjean Roget et d'Eugène Bruneau-Latouche, sans oublier les nombreux documents sur l'histoire de la Caraïbe publiés par l'association « Généalogie et Histoire de la Caraïbe ».

Il couvre une période allant de 1450 à 2005 et est découpé en 3 Tomes :

- **le Tome I qui couvre la période allant de 1450 à 1655**, époque pendant laquelle les membres de la famille Crocquet étaient marchands, bourgeois de Paris et de Bruges en Flandre, échevins de Paris, conseillers secrétaires du Roi, ...

Les recherches sur cette période ont montré que la **famille Cro(c)quet de Beaubois descend de façon certaine de Guillaume Crocquet, né vers 1540**, marchand bourgeois de Bruges et de Paris, **dont le fils Jehan Crocquet**, marchand bourgeois de Paris est le **grand-père de Jean-Baptiste Crocquet**, né vers 1626 à Paris, **qui s'installa en Martinique vers 1655**.

Les recherches continuent concernant les descendants de Guillaume Crocquet et notamment d'hypothétiques liens avec Jehan Crocquet, Échevin de Paris en 1502 ou son frère Mathurin, comme le laissent entendre les généalogies dites "officielles" du XVIII<sup>e</sup> siècle.

- **le Tome II qui couvre la période allant de 1655 à 1861**, époque **débutant avec l'arrivée de Jean-Baptiste Crocquet à La Martinique** et durant laquelle tous ses descendants à l'origine du « rameau » des Cro(c)quet de Beaubois habitérent à la Martinique et à La Dominique. Cette période se termine avec le retour de tous les membres portant le patronyme Croquet de Beaubois en France métropolitaine vers le milieu du 19<sup>e</sup> siècle ; 1861 correspond à l'année de naissance du premier des Croquet de Beaubois à être né en dehors des Antilles.
- **le Tome III qui couvre le 20<sup>ème</sup> siècle**. Ce Tome n'est pas accessible directement en ligne car il est réservé aux membres de ma famille mais certains éléments peuvent en être communiqués sur demande en me contactant à l'adresse : bernard.croquet-de-beaubois@wanadoo.fr.

**La famille Cro(c)quet aux Antilles** est une des plus anciennes familles de la Martinique dont les membres occupèrent des postes de responsabilité dans l'administration de ces îles et furent, pour nombre d'entre eux, « capitaines de compagnie de milice » ; ils s'illustrèrent dans la défense de ces îles en luttant contre des puissances européennes qui voulaient en chasser les Français, principalement les Anglais.

C'est ce qui valut à Pierre Crocquet, le petit-fils de Jean-Baptiste Crocquet, le premier des Crocquet à s'être installé aux Antilles, d'être anobli en 1777.

La famille Cro(c)quet était avant tout une famille de planteurs de cannes à sucre qui posséderent à la Martinique, à la Guadeloupe et à la Dominique de nombreuses habitations sucrières.

**Jean Baptiste Crocquet**, est le fils de Jehan Crocquet, juré contrôleur de la marchandise de foin<sup>1</sup> à Paris, et d'Anne Lhoste (alias Jehanne), son épouse.

Dès son arrivée aux Antilles, vers 1655, il participa, comme lieutenant de milice, à l'entreprise de colonisation de la Martinique pour le compte de **Jacques DYEL du Parquet**, alors gouverneur et lieutenant général du Roi et propriétaire des îles de la Martinique, de Sainte Lucie, des Grenadines et de la Grenade, îles qu'il avait rachetées à la Compagnie des îles d'Amérique en faillite en 1650.

Il épousa **Marie Dyel de Graville, en 1658**, cousine issue de germains de Jacques Dyel du Parquet.

C'est **Nicolas Crocquet Belligny**, né en 1718, l'arrière-petit-fils de Jean-Baptiste Crocquet qui partit s'installer à l'île de la Dominique vers 1743 ; il avait exploité des terres qui lui avaient été concédées afin de cultiver de la canne à sucre, entre autres et peut-être du café, denrée qui avait été introduite par les Français sur l'île.

**Son fils, Adrien Louis Crocquet Belligny** fut propriétaire, à La Dominique, de l'habitation sucrerie nommée « Castel Comfort » et implantée sur un domaine qui s'appelait « Beaubois », d'où l'origine du nom « Beaubois » rattaché au patronyme historique « Crocquet » pour se différencier de son père. C'est ainsi qu'Adrien Louis Croquet Belligny **prit le nom d'Adrien Louis Crocquet Beaubois**. Il fut capitaine d'une compagnie de milice au quartier Roseau de la Dominique en 1778. Il ajouta à son nom la particule « de » après l'anoblissement de Pierre Crocquet(II), le petit-fils de Jean-Baptiste, en 1777 ; la particule « de » a alors complété le nom Crocquet Beaubois, nom qui est devenu **Crocquet de Beaubois**.

**Pierre François Joseph Crocquet de Beaubois**, le fils d'Adrien Louis, est resté propriétaire de l'habitation sucrerie « Castel Comfort » jusque dans les années 1830.

Déjà, à partir de 1814, année où l'île de la Dominique redevint britannique, une partie de la famille Cro(c)quet de Beaubois retourna vivre à la Martinique.

Ce retour à la Martinique ne dura que quelques années, vu qu'Adrien Louis Crocquet de Beaubois, est décédé à Marseille en 1830 et que Pierre François Joseph Crocquet de Beaubois habitait à Bordeaux en 1829 ; ce dernier était revenu en 1831 à la Martinique où il est déclaré habitant de la Martinique lors du mariage de sa fille Justine. Pierre François Joseph est décédé à Angoulême en 1850 alors que son épouse est décédée en 1814 à la Martinique.

**Marie Pierre Charles Adrien Croquet de Beaubois**, le fils de Pierre François Joseph, est né en 1803 à La Martinique et est décédé en 1871 à Angoulême. C'est le dernier Croquet de Beaubois à être né aux Antilles ainsi que la seule branche subsistante portant le nom « Croquet de Beaubois » au moment de son décès. Les descendants de Marie Pierre Charles Adrien sont tous nés à Angoulême (Charente) jusqu'en 1949, année de ma naissance.

---

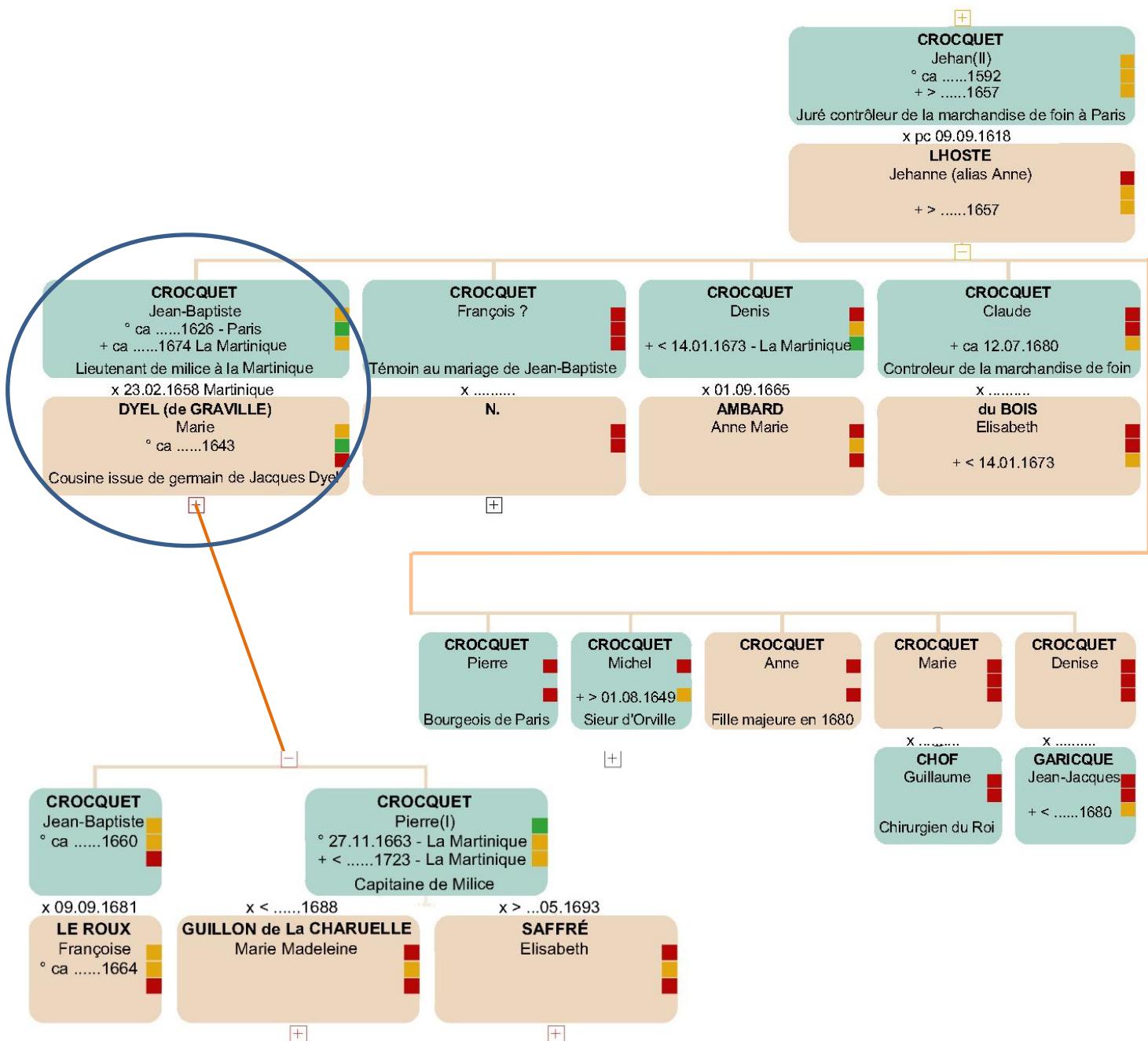
<sup>1</sup> Un juré contrôleur de la marchandise de foin était un officier de police chargé de contrôler l'acheminement du foin à Paris et dans ses environs, de fixer les prix du foin et de taxer les marchandises acheminées par la Seine ou par voie terrestre. Ce rôle était important car ce fourrage servait à la nourriture des animaux et notamment aux chevaux des armées royales et des forces de police chargées d'assurer la sécurité de Paris. (C'était le carburant de l'époque !)

## Résumé du Tome II [La période antillaise et le retour en France métropolitaine]

L'intégralité du document est consultable ainsi que toutes les annexes en cliquant sur [Histoire famille Croquet de Beauvois - Tome II](#)

- I. **Jean-Baptiste Croquet**, est le fils de Jean Croquet, juré contrôleur de la marchandise du foin à Paris et d'Anne Lhoste (alias Jehanne), [cf. l'acte de mariage ([ann.306-1](#)) et leur contrat de mariage ([ann.306-2](#))].

Il est mon ascendant au 10<sup>ème</sup> degré.



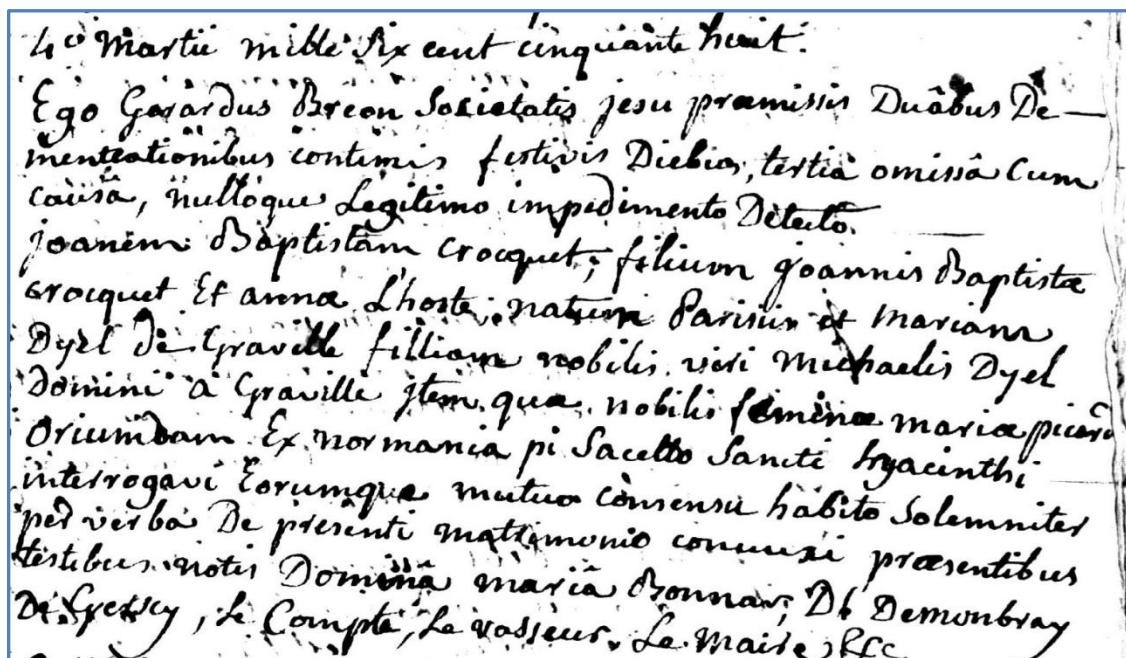
**Il est né à Paris en 1626** dans une famille de marchands bourgeois de Paris dont certains membres ont été anoblis dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle en qualité de « conseiller-secrétaire du Roi ».

**Il fut le premier de la famille Croquet à s'être installé à La Martinique.** Il y est décédé entre le 20 juillet 1674 et le 20 janvier 1675.

Il est, de façon certaine, à la racine de l'arbre généalogique des Croquet à La Martinique dont une des ramifications **a conduit à la branche familiale des « Croquet de Beauvois ».**

**Jean-Baptiste Crocquet** devait être proche de la famille de Jacques Dyel du Parquet, propriétaire de l'île de La Martinique puisqu'il a épousé Marie Dyel de Graville, née vers 1643, une cousine issue de germain que Jacques Dyel du Parquet avait fait venir à La Martinique.

- l'acte de mariage est tiré du registre religieux de la paroisse Saint-Pierre au quartier du Fort, à la date du 4 mars 1658 ; ce document est en latin comme on peut le voir sur l'extrait ci-dessous [cf. ([ann.306-1](#))].



- le contrat de mariage, en date du 23 février 1658, indique que les parents de Jean-Baptiste Crocquet sont Jean Crocquet et Anne Lhoste, [cf. ([ann.306-2](#))].

**Jean-Baptiste Crocquet** occupa des postes de responsabilité dans la vie de la ville de Saint Pierre. Il était, en effet, **enseigne d'une compagnie de milice lors de son mariage en 1655 puis lieutenant de la compagnie de milice de Monsieur Jean de Francillon**, comme cela est mentionné dans le recensement du 5 juin 1664, [cf. ([ann.301-1](#))] ; cette compagnie regroupait les habitants du quartier qui allait de la rivière de la Pointe à celle du Prescheur.

**Il a participé à de nombreux conflits armés** comme l'atteste un extrait de la demande de lettres de noblesse déposée en 1777 par son petit-fils Pierre Crocquet(II), extrait qui indique que Jean Baptiste a joué un rôle important dans la défense de l'île ainsi que dans celle de Saint Christophe. Il était capitaine en pied lorsqu'il est mort au combat, [cf. ([ann.308](#))]

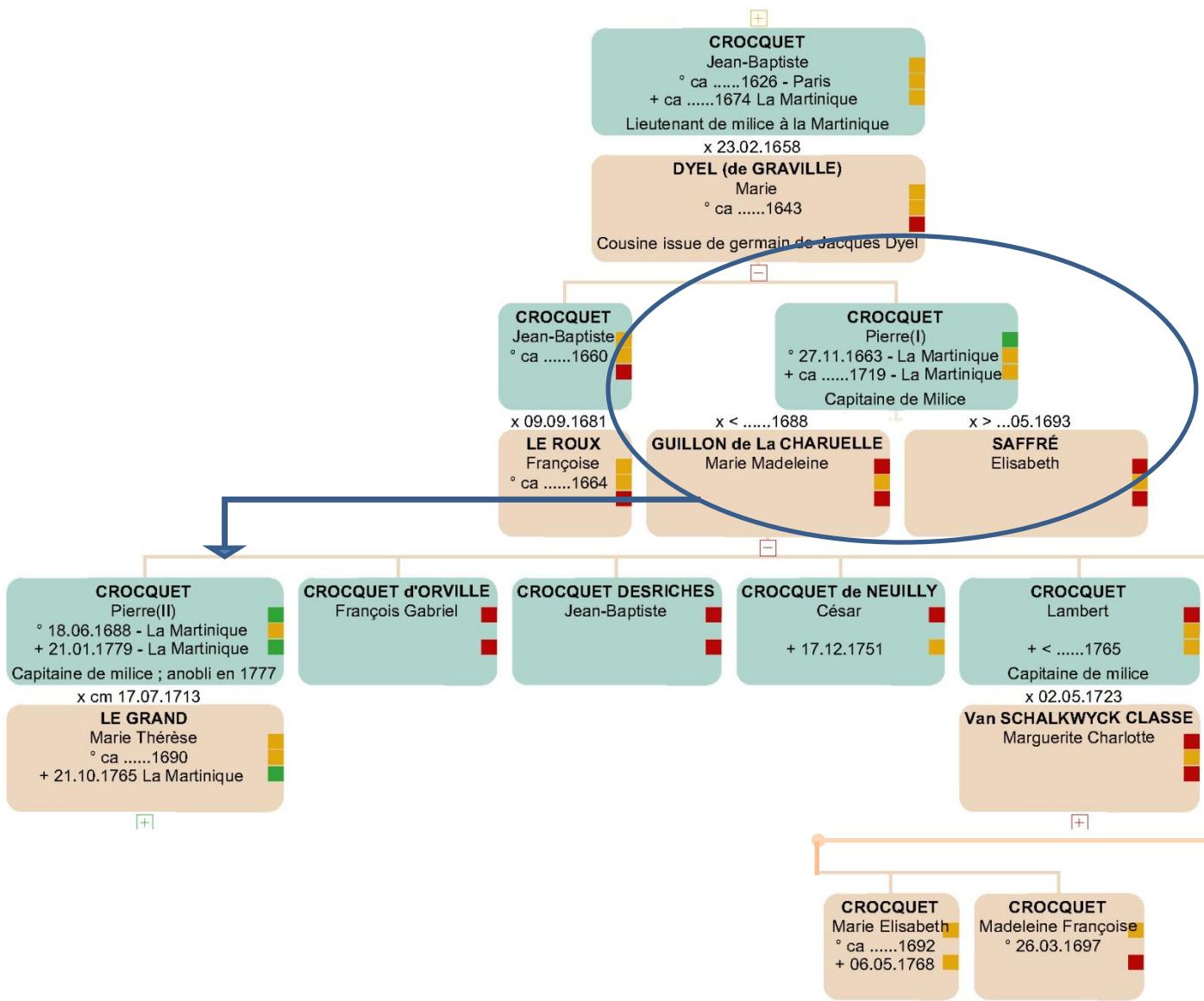
Extrait de la demande de lettres de noblesse de Pierre Crocquet(II) :

« *Jean Baptiste Crocquet le premier qui passa à la Martinique étoit lieutenant d'infanterie lorsqu'il épousa Demoiselle Marie Dyel en 1658, issuë des Seigneurs Dyel Propriétaires des isles et devint capitaine en pied après son mariage. Il donna des preuves de son zèle et de sa valeur lorsque le fameux Ruyter attaqua le fort royal en juillet 1674 dont il fut forcé de lever le siège, ainsi que lorsque sous les ordres de M. de Clodoré les habitants de cette île furent au secours de celle de St Christophe en 1667, et il est mort au Service.* »

**Jean-Baptiste Crocquet et Marie Dyel de Graville**, eurent au moins deux enfants, [voir arbre généalogique ci-dessus], dont **Pierre Crocquet**, [alias Pierre Crocquet(I), **mon descendant au 9<sup>ème</sup> degré**, qui suit au §II

## II. **Pierre Crocquet(I)** est le fils de Jean-Baptiste Crocquet et de Marie Dyel de Graville.

Il est mon descendant au 9<sup>ème</sup> degré.



**Il est né à Saint Pierre de la Martinique, le 27 novembre 1663 et est décédé vers 1719.** Il a épousé, en premières noces, Marie Madeleine Guillon de La Charuelle puis, en secondes noces, Élisabeth Saffré.

Il a été nommé, le 15 mars 1689, capitaine d'une des compagnies d'infanterie de milice du quartier du Fort Saint Pierre, à la Martinique.

En sa qualité de capitaine d'une compagnie de milices, **il a participé aux nombreux combats qui opposèrent les Français et les Anglais** au début du XVIII<sup>e</sup> siècle dans la défense de la Martinique et de la Guadeloupe contre les offensives anglaises ainsi que dans la tentative de reconquête de l'île de Saint Christophe alors occupée par les Anglais.

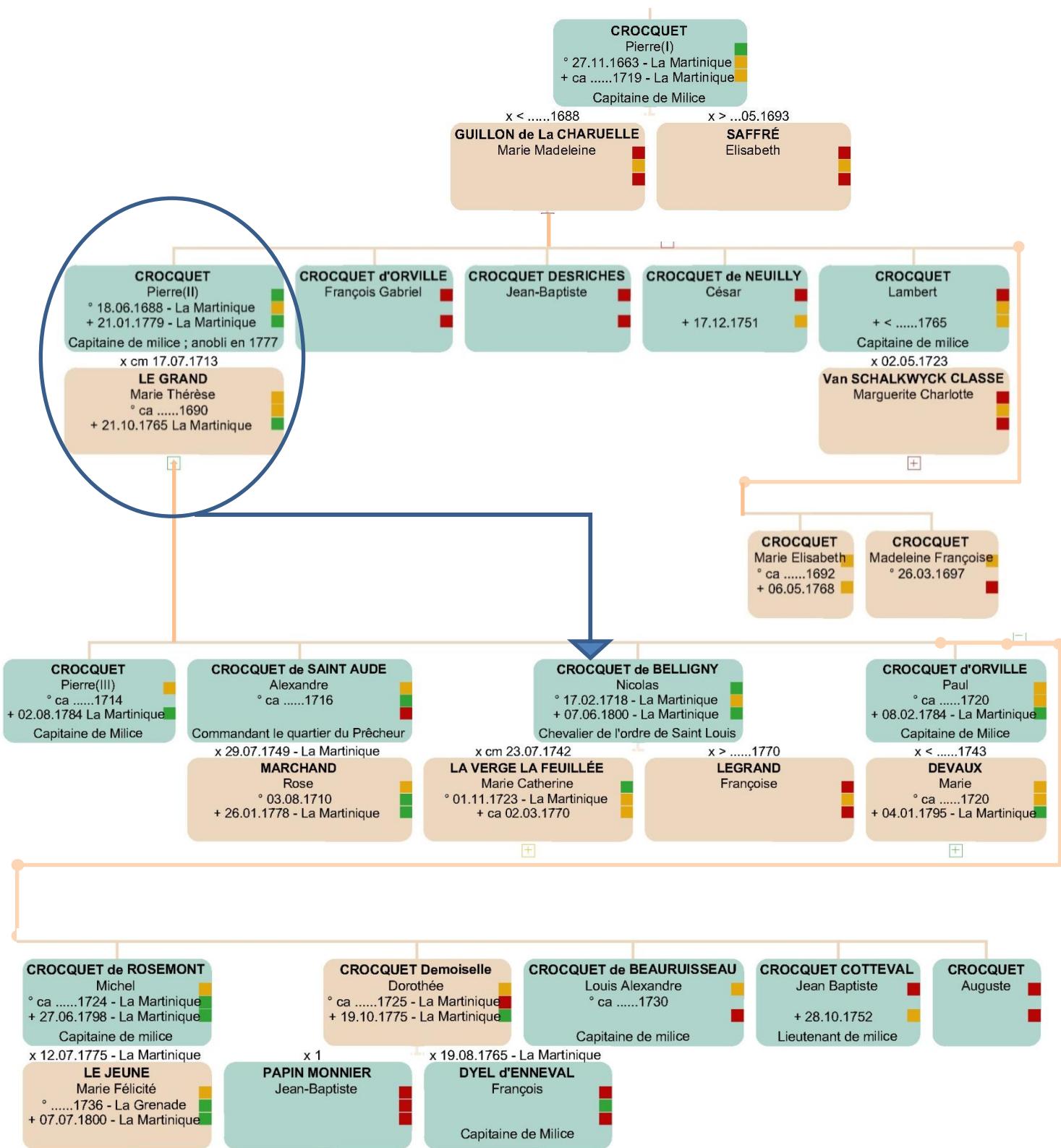
On a un récit de ses faits d'armes dans la demande de lettres de noblesse déposée en 1777 par son fils Pierre Crocquet(II), [cf. ([ann.308](#))].

En 1693, il tenait une habitation sucrerie à Saint-Pierre, au lieu-dit « Fond Canonville » ; cette habitation voisine de celle de René Crosnier fut dégradée par les Anglais.

**Pierre Crocquet(I) et Marie Madeleine Guillon de La Charuelle** eurent au moins 7 enfants, [voir arbre généalogique ci-dessus], dont **Pierre Crocquet(II)**, mon descendant au 8<sup>ème</sup> degré, qui suit au § III.

### III. Pierre Crocquet(II), est le fils de Pierre Crocquet(I) et de Marie Madeleine Guillon de La Charuelle

Il est mon ascendant au 8<sup>ème</sup> degré.



**Pierre Crocquet(II)** est né à Saint Pierre de la Martinique le 18 juin 1688 et est décédé le 21 janvier 1779 à Saint Pierre le Fort.

Il a épousé, à Saint Pierre, en 1713, contrat reçu le 17 juillet 1713 par Me Poisson, Marie Thérèse Le Grand, fille de Nicolas Le Grand, lieutenant de milice, et d'Élisabeth Saffré.

Marie Thérèse Le Grand est née vers 1690 et est décédée le 21 octobre 1765 à Saint Pierre le Fort.

## Carrière de Pierre Crocquet(II)

**Il est cité comme capitaine de milice d'infanterie**, à Saint Pierre, le 23 avril 1730 comme il ressort des archives du Secrétariat de la Marine.

Il a été enseigne en 1711 puis capitaine en pied provisoirement en 1719 et breveté du Roy en 1730.

**Il a participé aux nombreux combats qui opposèrent les Français et les Anglais au XVIIIème siècle** dans la défense de la Martinique et de l'île de Sainte Lucie.

On a un récit de ses faits d'armes dans la demande de lettres de noblesse qu'il a déposée en 1777 [cf. ([ann.308](#)) & ([ann.308-1](#))]] et dont un extrait suit :

*« Pierre Crocquet, son petit-fils qui a l'honneur de vous présenter ce mémoire, prouve soixante-quatre ans de service dans le cours desquelles il en présente en différents genres. Il a été fait enseigne en 1711, capitaine en pied provisoirement en 1719, breveté du roy en 1730 et décoré de la croix de St Louis en 1753.*

*En 1723, il passa en l'isle Ste Lucie, volontaire dans le détachement que l'on y envoya sous le commandement de Monsieur de Champigny qui força les anglais et les en chassa*

*En 1725, lorsque le général de cette île fit faire une sortie contre les forbans qui inquiétoient le commerce, il s'embarqua sur un corsaire ou il commanda un détachement de cinquante hommes et s'acquitta de cette mission à la satisfaction des chefs.*

*Lors des premières hostilités qui précédèrent la guerre de 1744, M. de Champigny général apercevant la nécessité instantanée de faire construire au plus vite une bonne redoute (ndlr : une redoute est un fort ou un système de fortification consistant généralement en un emplacement fortifié défensif à l'extérieur d'un fort plus grand. Elle sert à protéger les soldats hors de la ligne de défense principale et elle est construite à la hâte.) et des retranchements pour mettre le bourg de St Pierre à couvert de l'attaque subite dont il étoit menacé, connaissant le zèle du sieur Crocquet il l'engagea, pour accélérer l'ouvrage, de fournir tous ses nègres et ses attelages, ce qu'il fit en abandonnant les travaux de son habitation. Il consacra ses soins et son temps pendant trois mois que dura ce travail dont le succès lui mérita les éloges et les remerciements des chefs. Et, par une suite de ces mêmes dispositions, à être en tout utile au roy et à la colonie, sa maison et sa table ont été au service de tous les officiers des différents quartiers de l'île que le service appelloient dans cette partie, et on l'a vu s'occuper avec le plus grand zèle à tout ce qui pouvoit concourir aux vues des chefs pour le bien général et la sûreté de cette colonie*

*A la déclaration de la guerre en 1756, M. de Bonysar, alors général, après avoir examiné la côte depuis St Pierre jusqu'au Prescheur, jugea qu'il étoit important pour la sûreté du commerce d'établir un corps de garde à la pointe de la rivière blanche sur les terres du sieur Crocquet ; il s'arrêta chez lui à cet effet et l'invita à le faire par ses ouvriers ce qui fut exécuté sans délai ; peu de temps après ce corps de garde vint à brûler. Nouvelle invitation de M. le général au sieur Crocquet, même zèle et même empressement de le rétablir.*

*Lorsqu'on fut instruit que les anglais menaçaient d'attaquer la Martinique et que M. Le général fit rétablir diligemment les fortifications du fort royal, le sieur Crocquet y envoya tous ses ouvriers qui y ont été occupés pendant 4 mois ; il a de plus, à cette même époque, exercé au maniement des armes dix autres de ses nègres les plus adroits et les plus affidés qu'il a armés et qui ont servis à la suite des bataillons de milice pendant le siège en 1762.*

*Les bestiaux attachés à sa manufacture à sucre ont servi à la subsistance des troupes campées en partie sur son habitation ainsi que toutes les farines de manioc que l'on a pu y faire pendant ce temps.*

*Pendant le cours de ses deux guerres, le sieur Crocquet s'est trouvé à plusieurs actions sur les batteries qui bordent la côte pour défendre les bâtiments qui se mettoient sous leur protection, non seulement dans son quartier mais encore dans les différents endroits de l'île qui ont été attaqués, notamment le 2 novembre 1747, lorsque les chaloupes de l'escadre anglaise qui bloquait l'île, soutenus de plusieurs vaisseaux s'avancèrent pour faire l'enlèvement d'un de nos corsaires à la pointe du Prescheur*

*Il y eut dans cet endroit un combat très vif pendant cinq heures, après lequel les chaloupes ennemis maltraitées par le feu continual de la mousqueterie qu'on leur opposa se retirèrent avec perte et notre corsaire fut sauvé. ...*

*On a vu aussi très souvent son atelier entièrement occupé à secourir les bâtiments réfugiés sur la côte et les tirer à la corde dans la rade de St Pierre. »...*

**Pierre Crocquet(II) a été fait « Chevalier de l'Ordre Royal et militaire de Saint Louis », le 1<sup>er</sup> janvier 1753 et fut mis à la retraite de tout service militaire, le 11 décembre 1757 par décision du Marquis de Beauharnois, à près de 70 ans, décision dont l'original figure dans les archives familiales, [cf. ([ann.323](#))].**

### **Anoblissement de Pierre Crocquet(II) en mars 1777**

Afin de permettre son anoblissement, Pierre Crocquet(II) avait rédigé un mémoire explicitant ses faits d'armes ainsi que ceux de ses père et grand-père et montrant l'engagement sans faille de sa famille au service du Roi, aussi bien celui de ses aïeux que celui de ses enfants et petits-enfants.

Ce mémoire a été remis aux administrateurs de l'île qui l'ont transmis aux administrations du Roi avec des lettres d'accompagnement très élogieuses.

**Les lettres de noblesse, [cf. ([ann.317](#))], ont été accordées par le Roi en mars 1777 et enregistrées par le Conseil souverain de la Martinique lors de la séance du mardi 9 novembre 1777, du matin.**

Les armoiries de la famille Crocquet ont été réglées par Antoine Marie D'Hozier de Sérigny, juge d'armes de la noblesse de France et sont décrites dans le règlement d'armoiries, [cf. ([ann.318](#))], dont un extrait suit :

*« Nous, en vertu de la clause dénoncée dans les dites Lettres, qui permet au dit Sr Pierre Crocquet et à ses enfants, postérité, et descendants, de porter des armoiries Timbrées, ..., avons réglé pour ses armoiries un Écu d'azur à deux épées d'argent passées en sautoir, ayant leurs gardes et poignées d'or, surmontées d'un soleil de même accosté de deux étoiles aussi d'argent : le dit Écu timbré d'un casque de profil orné de ses Lambrequins d'or, d'azur et d'argent. ... »*

L'écu armorié et le blason de la famille Crocquet, sont représentés ci-dessous.



Écu armorié

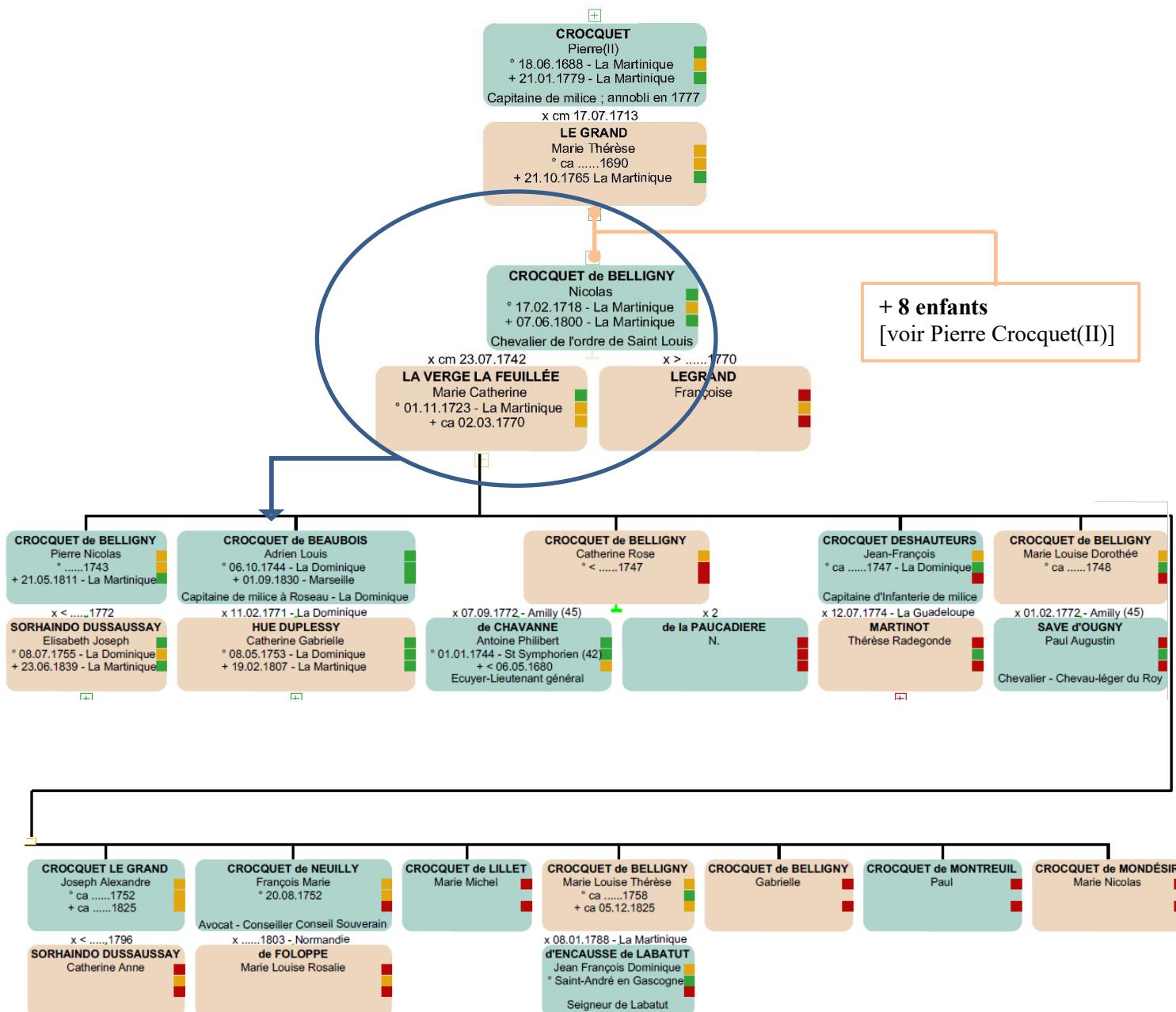


Blason

**Pierre Crocquet(II) et Marie Thérèse Le Grand, eurent neuf enfants, [voir arbre généalogique ci-dessus], dont Nicolas Crocquet de Belligny, mon descendant direct au 7ème degré, qui suit au § IV.**

#### IV. Nicolas Crocquet de Belligny est le fils de Pierre Crocquet(II) et de Marie Thérèse Le Grand.

Il est mon descendant au 7<sup>ème</sup> degré.



Il est né le 17 février 1718 à Saint Pierre le Fort et est décédé, le 7 juin 1800, à Saint Pierre le Fort (Martinique), à l'âge de 82 ans et 3 mois, [cf. ([ann.327](#))].

Son nom de naissance était **Crocquet** puis il prit comme nom de branche **Belligny**. Il se faisait ainsi appeler **Croquet Belligny**.

L'ajout à son nom de la particule « de » fait suite à l'anoblissement de Pierre Crocquet(II) son père, en 1777, tous ses descendants étant devenus nobles ; ils pouvaient ainsi, insérer une particule dans leur nom entre leur nom de famille de naissance, en l'occurrence Crocquet et le nom de branche qui a été, pour de nombreux Crocquet, le nom de la propriété ou du lieu qu'ils occupaient.

**Nicolas Crocquet de Belligny épousa, le 23 juillet 1742, Marie Catherine La Verge La Feuillée, née le 1<sup>er</sup> novembre 1723 et décédée aux environs du 2 mars 1770**, date à laquelle son époux, Nicolas Crocquet de Belligny, devint tuteur de leurs enfants mineurs comme l'indique l'inventaire après décès de Marie Catherine La Verge La Feuillée en date du 12 décembre 1774, [cf. ([ann.335](#))].

Nicolas Crocquet de Belligny épousa en secondes noces Françoise Legrand (ou Le Grand), veuve de Michel Hue du Plessis puis de Charles Paul Reynoard. Ils n'eurent pas d'enfants de ce mariage.

**Nicolas Crocquet de Belligny et Marie Catherine La Verge La Feuillée s'installèrent à la Dominique après leur mariage, en 1742.** Il est à l'origine de la seule et unique génération des « Crocquet » à s'être installé à la Dominique.

**Nicolas Crocquet de Belligny** est cité comme **premier capitaine commandant du quartier du Roseau** en 1754, dans les archives de Roseau.

La France était alors la puissance prédominante sur cette île bien qu'un accord eût été passé avec les Anglais, en 1660, pour ne pas coloniser l'île pendant une période de 100 ans ; cette domination française dura jusqu'en 1763, année où l'île devint possession britannique. Ce transfert de souveraineté fait suite au traité de Paris de 1763 qui mit fin à la « Guerre de Sept Ans ».

**En 1778, les Français** envahirent l'île avec l'appui de la population qui était en grande partie française et **reprisen la possession de l'île. La France mit alors en place à la Dominique un Conseil Supérieur**, organisme royal destiné à juger, en dernier ressort, toutes les causes qui y sont portées directement ainsi que les appels des sentences du juge royal et de ses lieutenants. **Nicolas Crocquet de Belligny y fut nommé conseiller** « breveté », le 25 février 1779 après avoir été nommé conseiller, à titre provisoire, en 1778, comme l'indiquent la correspondance du marquis de Bouillé et les archives des ANOM, [cf. ([ann.329](#) & [ann.330](#))].

Un inventaire des propriétés réalisé en 1765 et en 1773 par John Byres pour le compte de la couronne anglaise<sup>2</sup>, [cf. ([ann.338](#))], indique que **Nicolas Crocquet de Belligny** ainsi que son fils Crocquet Deshauteurs possédaient de nombreuses propriétés sur l'île de la Dominique.

Nicolas Crocquet de Belligny devait donc être fort riche car il avait fait également l'acquisition de nombreuses propriétés en France métropolitaine, notamment, le 11 décembre 1769, **l'acquisition du château du « Chenoy » à Amilly dans le Loiret (45) et de nombreuses propriétés avoisinantes**, [cf. acte d'achat - ([ann.327-1](#))]. La valeur de ces biens était de 130000 livres.

### Le château du Che(s)nøy à Amilly (Loiret)



Vue générale vers 1960  
(par R. Leperre)



Vue de la cour intérieure  
(par Hubert Bouvet)



Vue arrière  
(par Pierre Thibaut)

© Région Centre-Val de Loire

**En 1783**, le traité de Paris mit fin à la guerre contre les Anglais et **la Dominique redevint britannique**. **Nicolas Crocquet de Belligny retourna alors à La Martinique**, dans les années qui ont suivi et s'y installa de façon définitive et occupa des postes dans l'administration de l'île.

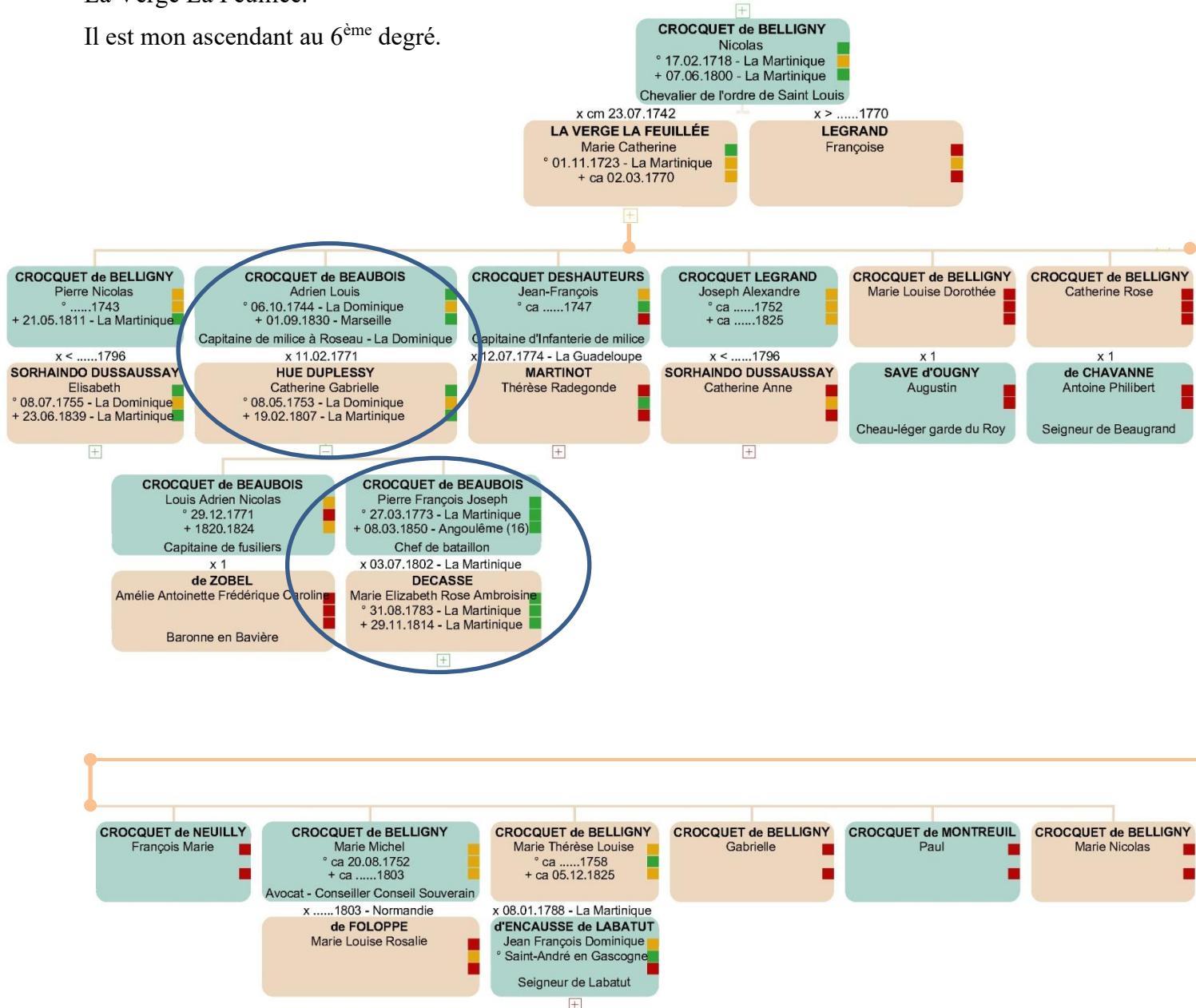
Il occupa, en juillet 1789, le poste de **conseiller assesseur au Conseil Supérieur de la Martinique** et fut élu **député suppléant de cette île aux États généraux de 1789** mais il n'eut pas l'occasion de siéger [cf. ([ann.352-2](#))].

**Nicolas Crocquet de Belligny et Marie Catherine La Verge La Feuillée eurent (au moins) 12 enfants**, [voir arbre généalogique ci-dessus], dont **Adrien Louis Crocquet de Beauvois, mon ascendant au 6ème degré**, qui suit au § V.

<sup>2</sup> La Dominique était passée sous occupation anglaise de 1763 à 1778 ce qui explique que l'inventaire ait été réalisé par les Anglais.

V. **Adrien Louis Crocquet de Beuboisi** est le fils de Nicolas Crocquet de Belligny et de Marie Catherine La Verge La Feuillée.

Il est mon ascendant au 6<sup>ème</sup> degré.



**Adrien Louis Crocquet de Beuboisi est né, le 6 octobre 1744** à Roseau, île de la Dominique et a été baptisé le 30 octobre du même mois à la Paroisse Saint Georges de Roseau, [cf. ([ann.328](#))].  
A la naissance, il portait le nom de son père « Crocquet Belligny ».

En plus de son activité de planteur liée à son « habitation sucrerie » à la Dominique, il a participé à la reconquête de l'île par les Français en 1778 et a été nommé, le 17 septembre 1778, **capitaine d'une compagnie de milice au quartier du Roseau** par le Marquis de Bouillé, maréchal des Camps & Armées du Roi, commandant général des Troupes, ..., [cf. ([ann.347](#))].

**Adrien Louis Crocquet de Beuboisi fut le premier à avoir porté le nom « Beuboisi ».** L'origine de ce nom vient du fait qu'il était propriétaire d'une « habitation sucrerie » située à Roseau dans la paroisse Saint-George dans un lieu qui s'appelait Beuboisi et il rattacha, alors, le nom du lieu à son nom de famille, [cf. ([ann.346](#))]. Il est ainsi fait référence dans de nombreux documents au Sieur Crocquet Beuboisi.

**Il est décédé, le 1<sup>er</sup> septembre 1830,** à Marseille, au 119 rue Paradis.

L'inventaire après décès d'Adrien Louis Crocquet de Beubois indique notamment que Pierre François Joseph Crocquet de Beubois, mon descendant direct, **a hérité du « cachet de bureau »** portant les armes de la famille.

Ce cachet de bureau (sceau) a été réalisé à la demande d'Adrien Louis, après l'anoblissement de la famille Crocquet en 1777 et c'est son fils en second Pierre François Joseph qui en avait hérité car son fils aîné était déjà décédé sans héritier, lors du décès de leur père. C'est ce cachet de bureau qui m'est parvenu à ce jour puisque Marie Pierre Charles Adrien, mon descendant direct au 4<sup>ème</sup> degré, le fils aîné de Pierre François Joseph, en avait hérité de son père et par la suite son fils, Pierre Louis Croquet de Beubois, son fils unique, mon arrière-grand-père, etc.



**Adrien Louis Crocquet de Beubois épousa, le 11 février 1771, à Roseau, île de la Dominique, Catherine Gabrielle Hue Duplessy.** Cette dernière est née, le 8 mai 1753 à Roseau. Elle est décédée, le 19 février 1807, à la Martinique.

Après leur mariage, **Adrien Louis Crocquet de Beubois et Catherine Gabrielle Hue Duplessy** habitérent dans leur habitation sucrerie du domaine Beubois qui portait comme nom « Castel Comfort » ; elle était située dans la paroisse de Saint-Georges de Roseau.

Cette habitation sucrerie avait dû être créée après 1773 car le nom Beubois ne figure pas dans le relevé cadastral des propriétés de la Dominique sur la période 1765-1773 [cf. ([ann.338](#))].

Adrien Louis Crocquet de Beubois et son épouse Catherine Gabrielle Hue Duplessy ont cédé un tiers de cette habitation sucrerie à leur fils cadet Pierre François et à son épouse Marie Élisabeth Rose Ambroisine Decasse, en 1803 comme le mentionne l'acte de vente, passé le 2 messidor de l'an onze (21 juin 1803) devant Me Catala, notaire à la Martinique, [cf. ([ann.346](#))].

Cet acte de vente décrit de façon détaillée et exhaustive cette propriété et son contenu dont un résumé figure ci-après :

*« La propriété des Crocquet de Beubois mesurait 200 acres environ [ndlr : soit 80 hectares]. Elle était bordée au Nord par une habitation appartenant au sieur Desmoulins, au Sud par celle de Jean Gillon, à l'Est par celles des sieurs Jolly et Crocquet Le Grand et à l'Ouest par la mer avec le chemin royal entre deux – dont la majeure partie plantée en cannes, le surplus en vivres savannes, emplacement et batimens et logement et manufacture ; ... Elle était équipée en bestiaux et bêtes cavalines (ndlr : chevaux, mulets, ânes) et en divers ustensiles de la manufacture suivant le détail qui en est contenu dans un état estimatif desdits biens, qui en a été fait par les sieurs Serran, Joly et Arnaud, arbitres, le vingt et un mars dernier. »*

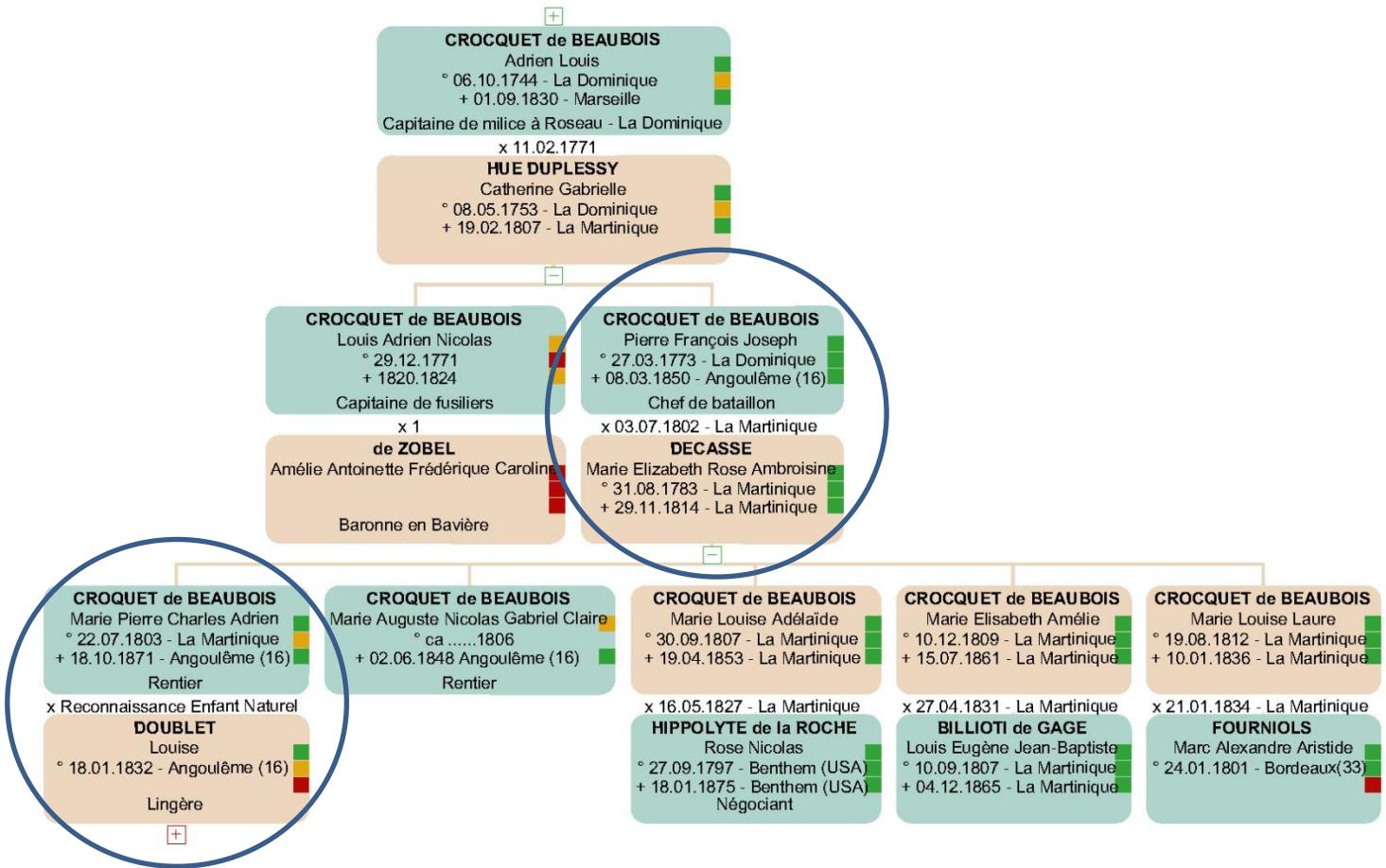
On apprend dans une lettre adressée à son fils Pierre François Joseph par Mr Arnaud un ami de La Dominique qui avait été mandaté pour élaborer un plan de liquidation de la propriété avec Mr Court, gestionnaire de la propriété, [cf. ([ann.366](#))], **qu'Adrien Louis n'habitait plus sur la propriété Castel Comfort, en 1824** et qu'il percevait alors une rente annuelle de 6000 livres versée par Mr Court.

Il était de plus en plus difficile pour la famille Crocquet de Beubois de continuer à vivre à la Dominique et à gérer la propriété sucrière qu'elle possédait vu les nombreux conflits qui opposèrent les Français et les Britanniques à La Dominique et qui avaient conduit à l'abandon définitif par la France de la Dominique au profit des Britanniques, en 1814.

**Adrien Louis Crocquet de Beubois et Catherine Gabrielle Hue Duplessy eurent deux enfants,** [voir arbre généalogique ci-dessus], dont **Pierre François Joseph Crocquet de Beubois**, mon descendant au 5<sup>ème</sup> degré.

**VI. Pierre François Joseph Crocquet de Beaubois** est le fils d'Adrien Louis Crocquet de Beaubois et de Catherine Gabrielle Hue Duplessy

Il est mon ascendant au 5<sup>ème</sup> degré.



**Pierre François Joseph Crocquet de Beaubois est né le 27 mars 1773** sur l'île de la Dominique et a été baptisé le 5 mai de la même année comme l'indique le livre « Familles diverses de la Martinique », [cf. ([ann.300-1](#))]. Sa date de naissance est mentionnée également dans son acte de décès, [cf. ([ann.368](#))]; par contre, dans ce dernier, il est indiqué qu'il est né à St Pierre de la Martinique ce qui est erroné. Sa naissance à la Dominique est confirmée dans son acte de mariage, [cf. ([ann.355-1](#))].

**Il est décédé le 8 mars 1850** à Angoulême (Charente).

Il est indiqué dans son acte décès qu'il habitait, le jour de sa mort, rue du Soleil à Angoulême et qu'il était « chef de bataillon retraité et chevalier de Saint Louis », [cf. ([ann.368](#))].

**Il épousa, le 3 juillet 1802**, à la paroisse Notre Dame de Bon Port de Saint Pierre de la Martinique, **Marie, Élizabeth, Rose, Ambroisine Decasse**, née le **31 août 1783** à Saint Pierre Le Mouillage, paroisse Notre Dame de Bon Port, île de la Martinique. Une autre de ses sœurs, Marie, Anne Aimée Decasse, épousa Louis Nicolas Crocquet de Belligny, cousin germain de Pierre François Joseph Crocquet de Beaubois.

**Marie, Élizabeth, Rose, Ambroisine Decasse est décédée le 29 novembre 1814**; elle habitait au moment de son décès au n°5 rue Justine à St Pierre Le Mouillage.

Pierre François Joseph Crocquet de Beaubois fut nommé au grade de **sous-lieutenant dans le Corps Royal de l'artillerie** après avoir passé à Metz l'**examen d'entrée** dans ce corps, le **1er août 1789**; la convocation à cet examen est datée du 7 juillet 1789 [cf. ([ann.352-1](#))].

**Il était lieutenant au 32ème régiment d'infanterie** lorsqu'il émigra de France, en 1793, après la mort de Louis XVI. Il servit, par la suite, dans un corps d'émigrés<sup>3</sup> créé par les Britanniques.

<sup>3</sup> Ce corps d'émigrés français avait été acté par le gouvernement britannique « pour mettre les sujets de France en état de s'enrôler dans des régiments destinés à lutter contre les armées napoléoniennes en Europe. »

**Lors de la Seconde Restauration**, après la fin de l'Empire marquée par la défaite de Waterloo en 1815 et le retour de la Monarchie avec Louis XVIII, Pierre François Joseph Croquet de Beauvois a été fait « **Chevalier de l'Ordre militaire de Saint Louis** » le 29 novembre 1815 comme l'atteste les « Lettres de Chevalier » [cf. ([ann.358](#))]. De même, au cours de cette seconde restauration, les états de service de Pierre François Joseph en qualité d'officier émigré furent reconnus et lui valurent **d'être nommé Chef de Bataillon** en 1816 [cf. ([ann.357](#)) & ([ann.361](#))] mais il n'exerçait déjà plus comme militaire.

-----

**Pierre François Joseph Croquet de Beauvois et Marie, Élizabeth, Rose, Ambroisine Decasse, habitérent, après leur mariage, tantôt à la Martinique, tantôt à la Dominique à l'habitation sucrerie « Castel Comfort »** dont il était copropriétaire. A la Martinique, il habitait au n°5 rue Justine à St Pierre Le Mouillage lorsque son épouse décéda en 1814 [cf. acte de décès - ([ann.360](#))].

Pierre François Joseph, **en 1814**, s'occupait de la gestion de l'exploitation de la propriété de la Dominique avec son père Adrien Louis, alors âgé de 70 ans **mais la situation politique à la Dominique devait être de plus en plus difficile à vivre pour les Français** ; en effet, l'île était redevenue britannique en 1814, de façon définitive, après une ultime attaque des troupes françaises qui avaient quitté l'île après avoir incendié Roseau. L'administration de l'île était désormais assurée par les Britanniques.

**L'environnement économique devenait également compliqué** car les Britanniques délaissaient peu à peu la production de la canne à sucre sur l'île. Cela était dû notamment à l'exceptionnel développement de Cuba dans la production sucrière qui pratiquait des prix très bas comparés à ceux pratiqués par les autres pays des Caraïbes. Cette pratique avait été rendu possible car Cuba avait continué à importer des esclaves en énormes quantités, disposant ainsi d'une main d'œuvre importante et pas chère alors que la traite atlantique<sup>4</sup>, interdite par la loi anglaise du 25 mars 1807, empêchait de renforcer la main d'œuvre à La Dominique ce qui ne permettait à cette île de développer l'activité sucrière et de baisser les coûts de production. Cette baisse de la production de la canne à sucre était due également au fait que les Britanniques avaient développé, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la culture de la canne à sucre dans ses colonies de l'Inde au détriment des Antilles.

**L'environnement social évoluait également** car le principe de l'esclavage était de plus en plus condamné. Ainsi, la première abolition de l'esclavage fut proclamée par la France le 4 février 1794, près de quatre ans après l'adoption par l'Assemblée de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Mais l'abolition qui fut appliquée dans toutes les colonies françaises, fut révoquée en 1802.

Néanmoins, l'abolition était dans l'air du temps et La Dominique connut entre mai 1813 et novembre 1814, une révolte d'esclaves dont on trouve trace dans les archives du parlement britannique « UK Parliamentary Papers ».

On peut donc penser que dès 1814, année marquée de plus par le décès de son épouse, Pierre François Joseph devait envisager de quitter La Dominique d'autant que l'avenir de ses 5 enfants, âgés alors de 3 à 11 ans, ne semblait pas pouvoir se dessiner dans cette île.

Dans une lettre de 1824 adressée à Pierre François Joseph Croquet de Beauvois par son ami Mr Arnaud, également propriétaire à la Dominique, **on apprend qu'il existait alors un projet de plan de liquidation de la propriété « Castel Comfort » de la Dominique et que la propriété, en très peu de temps, avait perdu la moitié de sa valeur.**

Mais déjà, la famille Croquet de Beauvois n'habitait plus à la Dominique et **Pierre François Joseph Croquet de Beauvois et ses deux fils avaient commencer à s'installer en France métropolitaine.**

En 1829, Pierre François Joseph Croquet de Beauvois habitait à Bordeaux au n°5 cours d'Albret. Il avait encore sa maison à La Martinique puisqu'en 1831, il logeait rue Justine à la Martinique avec sa fille Marie Élizabeth Amélie, comme on peut le lire lors du mariage de cette dernière, [cf. ([ann.385](#))].

**En 1833, il habitait de nouveau à Bordeaux, rue du Manège-Ségalier au n°10,** comme l'indique le consentement à mariage et la procuration établis devant Me Maillères, notaire à Bordeaux, le 16 octobre 1833, [cf. ([ann.364](#))] afin que sa fille Marie Louise Laure puisse se marier à la Martinique.

---

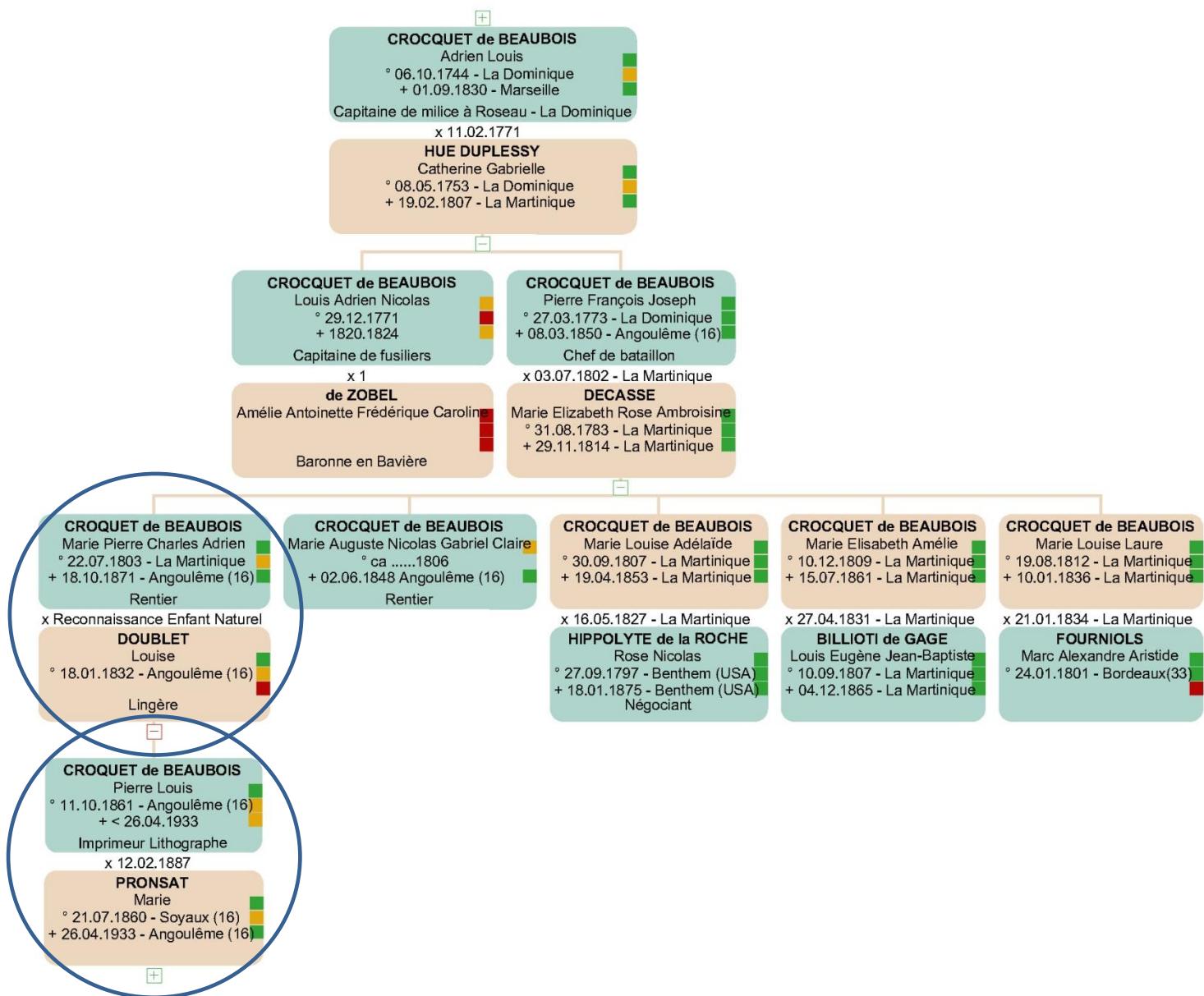
<sup>4</sup> La traite atlantique désigne le transfert forcé de plus de onze millions d'Africains en Amérique entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle.

**Pierre François Joseph Croquet de Beauvois ira, par la suite, habiter à Angoulême**, comme on peut le lire dans son acte de décès, [cf. ([ann.368](#))], en date du 8 mars 1850 qui mentionne qu'il habitait, le jour de son décès, rue du Soleil à Angoulême. Ses 2 fils vécurent également à Angoulême.

Pierre François Joseph Croquet de Beauvois et Marie, Élizabeth, Rose, Ambroisine Decasse eurent 5 enfants, 3 filles et 2 garçons, [voir arbre généalogique ci-dessus], dont **Marie Pierre Charles Adrien Croquet de Beauvois**, mon descendant au 4ème degré, qui suit au § VII.

VII. **Marie Pierre Charles Adrien Croquet de Beauvois** est le fils aîné de Pierre François Joseph Croquet de Beauvois et de Marie, Élizabeth, Rose, Ambroisine Decasse.

Il est mon descendant au 4ème degré.



**Marie Pierre Charles Adrien Croquet de Beauvois est né le 22 juillet 1803 à Saint Pierre de la Martinique** et y baptisé le 26 octobre 1805, paroisse Notre Dame de Bon Port du Mouillage, [cf. acte de baptême - ([ann.354](#))].

Il est décédé à Angoulême (Charente), le 18 octobre 1871, [cf. acte de décès ([ann.370](#))].

Marie Pierre Charles Adrien et son frère Marie Auguste Nicolas Gabriel Claire avaient fait leurs études à Paris en 1823 et 1824, au Collège Louis Le Grand à Paris, [cf. ([ann.362](#))] ; ils avaient 20 et 17 ans à leur arrivée à Paris. Ils habitaient déjà à Angoulême (Charente) ainsi que leur père, Pierre François Joseph dans les années 1840 – 1850, après avoir demeuré à Bordeaux avec leur père.

**Marie Pierre Charles Adrien Croquet de Beauvois a eu avec Louise Doublet un enfant prénommé Pierre Louis qui est né le 11 octobre 1861**, comme on peut le lire dans son acte de naissance en date du 12 octobre 1861, [cf. ([ann.400-1](#))] ; **son nom de naissance est Doublet** car Marie Pierre Charles Adrien Croquet de Beauvois ne l'avait pas reconnu à sa naissance.

**Il reconnaît cet enfant naturel par acte notarié du 18 août 1868**, passé chez Me Guilhot, notaire à Angoulême, [cf. ([ann.401](#))]. **Pierre Louis Doublet prit alors le nom de Croquet de Beauvois.**

**Louise Doublet est née le 18 juillet 1838 à Angoulême** comme l'indique son acte de naissance [cf. ([ann.402](#))] dans lequel on apprend que son père s'appelait Jean Delacroix Doublé, qu'il était cordonnier et qu'il habitait avec son épouse Marie.

Louise Doublet, la mère de Pierre Louis, était lingère.

**Pierre Louis Croquet de Beauvois a épousé Marie Pronsat, le 12 février 1887** à Angoulême, comme l'indique leur acte de mariage.

**Marie Pronsat est née le 21 juillet 1860 à Soyaux**, et est décédée le **26 avril 1933** à Angoulême.

De leur mariage, Pierre Louis Croquet de Beauvois et Marie Pronsat eurent 6 enfants.

Pierre Louis Croquet de Beauvois mon ascendant au 3<sup>ème</sup> degré **est décédé le 25 décembre 1929**, à Angoulême.

-----

**La suite de l'« Histoire de la famille Croquet de Beauvois » au XX<sup>ème</sup> siècle figure dans le tome III.**  
Ce tome est réservé aux membres de ma famille.

L'intégralité des tomes I et II ainsi que leurs annexes est consultable à l'adresse <https://sites.google.com/view/famille-croquet-de-beauvois/accueil>.